

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE SEANCE



Séance du 28 octobre 2024 à 18 heures 00 minutes
Salle du Conseil de la Mairie

Quorum : 7

Présents :

Mme ALBERTINI Coraline, Mme BENARD Julie, M. BENARD Raymond, M. CHERVIER Alain, Mme DETERNES Adeline, Mme SLOMA Pascale, Mme THIÉRY Aurélie

Procuration : /

Absent(s) : /

Excusées :

Mme ALBONESY Aurélie, Mme DJAFRI Françoise, Mme MICHEL Annie, Mme CREVISIER Sabrina

Secrétaire de séance : Mme SLOMA Pascale

Président de séance : M. CHERVIER Alain

Organisation du repas :

Il est fait le point des retours des invitations au repas du 11 novembre.

Monsieur le Président rappelle que ce repas est un moment convivial offert aux aînés de la commune. Il propose que seules les personnes dans l'incapacité de se déplacer ou de participer reçoivent un colis repas. Le conseil d'administration est favorable dans la mesure où plusieurs personnes qui ne souhaitent pas participer ou qui n'ont pas répondu à l'invitation sont tout à fait en capacité de participer.

Il est donc convenu que le nombre de repas offert aux ayants-droits est de 45, il y aura 11 accompagnants payant au tarif de 30€. Le Cellier des Bourbons aura en charge la confection de 6 paniers « simple » et 4 paniers « double ». Madame SLOMA confirmera les effectifs auprès du traiteur et du Cellier.

Concernant le traiteur, il aura besoin de l'étuve pour maintenir au chaud le plat principal. Ils seront deux pour s'occuper de la cuisine (le traiteur et son épouse), ils seront aidés par une personne du CCAS par rotation et le service sera réalisé par la reine de Bresnay, sa dauphine ainsi que les membres du CCAS. Les assiettes d'entrées et de fromages seront préparées au laboratoire, prêtes à servir.

Dans la mesure où la boulangerie de Cressanges est fermée le 11 novembre et que les boulangeries consultées pour fournir le pain n'ont pas donné suite, le traiteur s'est proposé pour apporter le pain qui proviendra de la boulangerie de Chevagnes (gros pains tranchés) et les pompes aux grattons et au bleu. Le dessert sera également réalisé par cette boulangerie.

Le traiteur réalisera pour les amuse-bouches des petits canapés et mini-burgers.

Madame SLOMA récupérera à l'épicerie de Besson toutes les denrées nécessaires, jus de fruit, clémentines...

Monsieur le président a récupéré à la cave coopérative de Saint Pourçain, les vins pour le vin d'honneur et pour le repas.

Mesdames SLOMA et DETERNES ont fait les achats pour les décorations à la Foir'Fouille, le thème plage a été retenu, les couleurs seront sur les tons bleu. Madame BENARD a proposé un pliage pour les serviettes, celui-ci est retenu à l'unanimité. Madame SLOMA a réalisé les menus sous forme de set de table, ils seront imprimés sur support rigide.

La mise en place des tables, des couverts et des décorations est prévue vendredi 8 novembre à 18 heures.

Le 11 novembre matin, la mise en place du vin d'honneur aura lieu avant la cérémonie de commémoration. Le repas aura lieu vers midi. L'apéritif et le pétillant en fin de repas seront servis au verre, les bouteilles de vin pour le repas

seront mises à disposition sur les tables, 1 bouteille pour 8 puis approvisionnées en fonction des demandes pour éviter le gaspillage. La disposition de la salle sera réalisée sur deux rangées de table, les membres du CCAS, la reine et sa dauphine se répartiront le service à hauteur de 4 personnes (2 par rangées).

A l'issue du repas, les membres du CCAS resteront sur place pour ranger et nettoyer la salle. Le traiteur réalisera sa vaisselle au fil du déroulement du repas.

Clôture de la séance à 18h50.

<i>Coraline ALBERTINI</i>	<i>Aurélie ALBONESY (Absente excusée)</i>	<i>Julie BENARD</i>	<i>Raymond BENARD</i>
<i>Alain CHERVIER (Président)</i>	<i>Sabrina CREVISIER</i>	<i>Adeline DETERNES</i>	<i>Françoise DJAFRI (Absente excusée)</i>
<i>Pascale SLOMA (Secrétaire)</i>	<i>Annie MICHEL (Absente excusée)</i>	<i>Aurélie THIÉRY</i>	